



SCÉNARIOS DE REPRISE ET DE RELANCE DES ACTIVITÉS THÉÂTRALES AU QUÉBEC POUR LA SAISON 2020-2021

Présenté au ministère de la Culture et des
Communications par le Conseil québécois du théâtre

15 MAI 2020

cqt.ca

AVANT-PROPOS

Ce document présente des phases évolutives pour la relance des activités du secteur théâtral professionnel au Québec, pour la saison 2020-2021. Ces scénarios prospectifs sont pensés dans le cadre de la pandémie COVID-19 en cours qui exige le respect de règle de distanciation physique et de l'application de mesures sanitaires strictes pour toutes les activités artistiques et culturelles.

Ce document est destiné à l'usage du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et du gouvernement du Québec dans le cadre de la préparation de l'énoncé complémentaire du budget qui sera présenté par le ministre des Finances en juin 2020.

La production et la remise de ce document ont été demandées par le MCC dans un délai de trois jours à la suite d'une conférence téléphonique en date du 12 mai 2020. Aussi, la présentation de ces scénarios prospectifs demeure forcément parcellaire et réductrice.

Ne disposant d'aucune information guidée de la part du MCC et du Conseil des arts et des lettres du Québec pour nous orienter dans notre réflexion, et ce, en termes de calendrier et d'hypothèses de reprise des activités artistiques et culturelles, le Conseil québécois du théâtre (CQT) s'est inspiré du Rapport du professeur François Bricaire *La Culture et le déconfinement Covid 19 - Propositions d'un processus de réouverture des lieux de spectacles, de tournage et de répétition*. L'association Théâtres Associés Inc. et le CQT ont mutualisé leurs hypothèses de définition et de déroulement des phases de reprise et de relance.

« Les activités de spectacles doivent faire partie d'un plan de déconfinement, car elles en sont un bien essentiel.

Les activités de spectacles constituent une activité vitale à la Nation.

Évidemment, les activités de spectacles sont moins essentielles au plan quotidien que les transports en commun ou l'alimentation en nourriture ou énergie de la Nation.

Il reste qu'elles sont une réponse au besoin essentiel des populations de se cultiver, de s'informer et de se distraire comme l'ont d'ailleurs montré les temps de guerre où les spectacles n'ont pas cessé même dans les villes en ruine.

Elles font vivre certains territoires, certains lieux par le tourisme qu'elles engendrent.

Mais, plus que tout, elles sont nécessaires à la joie de vivre de toutes les générations et au lien social. »

INTRODUCTION

Les conditions du déconfinement demeurent incertaines dans leurs modalités et leur calendrier. La pandémie agit toujours avec force au Québec. Le calendrier des séquences graduelles de reprise des activités demeure à ce jour hypothétique et sujet à changement selon les directives de la Santé publique.

Dès l'accord de la Santé publique pour une reprise des activités artistiques, les opérateurs des activités théâtrales devront s'engager à présenter des spectacles garantissant une bonne sécurité sanitaire, tant pour les artistes, les équipes de travail que pour les publics. En effet, le contrôle sanitaire de la pandémie qui autorise la reprise des activités va conduire à un brassage de population immunisée, non immunisée, asymptomatique et présymptomatique.

La nouvelle saison théâtrale 2020-2021 est entièrement à repenser avec des créations conçues dans le respect de la distanciation physique et l'application de mesures sanitaires. La prochaine saison théâtrale se bâtit en quatre phases :

- 1. Réouverture des espaces de travail**
- 2. Espace-temps pour la recherche et l'innovation artistique**
- 3. Réouverture progressive des lieux de diffusion**
- 4. Relance réelle sans règle de distanciation physique**

PHASE 1 : RÉOUVERTURE DES ESPACES DE TRAVAIL

Réouverture de l'ensemble des lieux de travail : salles de répétition, bureaux administratifs, ateliers de production (décors, costumes, vidéo, son, etc.).

- Retour des employé.e.s et équipes permanentes
- Réouverture des salles de répétitions pour débiter le travail avec les artistes
- Reprise des activités de création et de production

La réouverture des lieux de travail devra se faire selon trois préceptes :

- **Protéger les personnes** : former le personnel aux nouvelles règles de distanciation et aux mesures sanitaires, l'équiper de matériel de protection.
- **Adapter les lieux pour respecter les règles de distanciation physique et les mesures sanitaires**. Ex : espacer les bureaux, alternance avec le télétravail, équiper les billetteries de vitre plexiglas, etc.
- **Nettoyer les lieux** avec une périodicité établie, les accessoires, le matériel technique.

PHASE 2 : ESPACE-TEMPS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION ARTISTIQUE

Dans la perspective de concevoir de nouvelles pratiques artistiques et d'orienter les démarches des créatrices et créateurs dans le contexte de la crise actuelle, il sera nécessaire de soutenir les artistes (autrices et auteurs, conseiller.ère.s dramaturgiques, concepteur.ice.s, interprètes, metteur.e.s en scène) pour :

- Perfectionnement professionnel des artistes (résidences artistiques, recherche, exploration, expérimentation).
- Laboratoires de recherches et incubateurs pour de nouvelles formes de présentation et diffusion des oeuvres théâtrales : balados théâtre, formules d'accès aux publics non mobiles, etc.

Le CQT estime nécessaire que des investissements supplémentaires soient alloués aux programmes de bourses et de projets exploratoires.

Les phases 1 et 2 pourront être tenues en même temps.

PHASE 3 : RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES LIEUX DE DIFFUSION

- Annulation/report des programmations qui n'ont pas été adaptées aux mesures sanitaires, car établies avant la crise de la pandémie (opérations de désengagement et modifications des contrats). Ce point est crucial pour donner l'opportunité aux producteurs et aux diffuseurs d'adapter leur programmation au contexte sanitaire actuel.
- Programmation de saisons alternatives adaptées à la nouvelle réalité sanitaire, et ce, jusqu'à la phase 4.
Exemples de projets qui pourraient remplacer les programmations actuelles en respectant les mesures de distanciation :
 - Spectacles de moins grande envergure qui offrent plus de viabilité financière
 - Reprises adaptées
 - Lectures publiques
 - Initiatives numériques
 - Ateliers de travail
 - Médiation culturelle en présentiel ou en ligne
 - Partage des lieux entre compagnies théâtrales
- Campagne nationale de communication visant à rassurer le public sur la bonne application des mesures sanitaires dans les salles, et à uniformiser les protocoles sanitaires dans toutes les salles du Québec.

En attendant qu'une réelle relance soit possible, cette stratégie permet de :

- Garder un lien avec le public
- Maintenir à l'emploi les artistes et les travailleur.euse.s culturel.le.s
- Garder les lieux actifs
- Conserver l'expertise artistique - qui fait la réputation du Québec - vivante et prête pour la relance réelle
- Permettre une période d'exploration artistique
- Ne pas mettre en danger l'équilibre budgétaire des compagnies de théâtre
- Satisfaire les spectateur.rice.s les plus fidèles
- Maintenir le lien culture-éducation autant dans les lieux de diffusion que dans les écoles

L'annonce d'une réouverture progressive des salles de spectacles insufflerait un vent d'optimisme d'autant plus que les arts et la culture jouent un rôle primordial pour la santé mentale et spirituelle de toute la population. Les retombées économiques, de même que le retour à l'emploi pour artistes et travailleur.euse.s culturel.le.s sont aussi considérables.

Concernant l'accueil des publics dans les maisons de théâtre, quatre principes d'action envers les spectateur.rice.s sont prévus :

- Protéger et informer le public
- Organiser ses parcours pour lui permettre d'assister au spectacle
- Permettre une expérience théâtrale sereine dans un environnement sécuritaire
- Aseptiser les lieux de spectacles et les matériels

Ces principes seront ajustés selon les directives sanitaires de la Santé publique et des règles de santé/sécurité sur les lieux de travail énoncées par la CNESST.

Il sera important d'adapter les recommandations sanitaires en fonction des différents lieux de travail et des lieux de diffusion. Trois types de lieux devraient être distingués :

- Les lieux clos : salles de spectacle, loges et arrière-scène
- Les lieux ouverts : festivals, représentations en plein air, spectacles de rue
- Les lieux sans spectateurs : salles de répétition, ateliers de productions

PHASE 4 : RELANCE SANS RÈGLE DE DISTANCIATION PHYSIQUE

- Campagne nationale de communication orchestrée par le MCC
- Actions de mise en marché des oeuvres
- Reprise des activités régulières dans la chaîne *Création - Production - Diffusion - Médiation - Tournée*

>> ÉTAPES PRÉALABLES À LA RÉALISATION DES PHASES

Il est à souhaiter que la phase 2 et la phase 3 soient annoncées au minimum de **huit à douze semaines en amont de la date officielle de réouverture** afin que les opérateurs du milieu théâtral puissent se préparer adéquatement à ouvrir leurs portes en toute sécurité, préparer les spectacles et opérer la mise en marché nécessaire pour rassurer et attirer le public.

Le CQT demande au gouvernement de permettre une marge de manoeuvre aux producteurs afin d'adapter leur prochaine saison théâtrale aux règles de distanciation physique et aux mesures sanitaires. En effet, la programmation des spectacles et les engagements contractuels ont été organisés dans les deux dernières années, et ce, dans un tout autre contexte. Sans cette autonomie, il leur sera impossible d'envisager des saisons alternatives respectant à la fois ces règles et leur réalité financière. **Pour autant, cette souplesse d'action ne doit pas se faire au détriment des artistes** qui se verraient privé.e.s des revenus auxquels ils et elles ont droit. Un accord devra être nécessairement conclu le plus rapidement possible entre les associations de producteurs, les syndicats d'artistes et le gouvernement.

Le **prolongement du programme fédéral de subvention salariale** de 75 % de la masse salariale et de la **Prestation canadienne d'urgence** pour les personnes permettra, entre autres, de pallier aux impacts financiers de la crise sanitaire et économique.

IMPACTS FINANCIERS À PRENDRE EN COMPTE POUR ÉVALUER LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AU SECTEUR THÉÂTRE

Le CQT chiffre, avec des données disponibles et parcellaires, les coûts et les manques à gagner engendrés par la crise sanitaire et économique ainsi que par la mise en place des mesures sanitaires et de distanciation physique dans le secteur théâtral pour organiser les phases de reprise et de relance. Bien qu'ils manquent de précision, ces chiffres fournissent un ordre de grandeur dont les différentes instances gouvernementales pourront se servir pour doter un fonds de reprise et/ou un fonds de relance.

1. Revenus de billetterie

Selon l'OCCQ, les revenus de billetterie pour le secteur théâtral se sont élevés à 41 M\$ (taxes exclues) en 2018. **Le CQT prévoit qu'en moyenne 25 % des sièges des maisons de théâtre au Québec pourront être occupés** afin de respecter les mesures de distanciation physique.

En moyenne, on peut donc s'attendre pour le milieu théâtral à **une perte d'environ 75 % des revenus de billetterie, soit 30 M\$** tant que les mesures de distanciation physique seront en vigueur.

2. Financement privé

Beaucoup de campagnes de financement débutent avec les lancements de la nouvelle saison au printemps. Ces campagnes et ces lancements n'ont pu avoir lieu cette année et ne sont pas envisagés pour la saison prochaine.

Concernant les commandites, la situation est similaire. De nombreux commanditaires actuels ou potentiels se détournent du milieu des arts et de la culture pour apporter leur soutien à des secteurs prioritaires ou par fragilité financière.

Selon le Conseil des arts de Montréal, 12 % des revenus des organismes soutenus oeuvrant dans le secteur théâtral proviennent des dons et 5 % de commandites. On calcule donc que près de **20 à 25 M\$ de revenus annuels liés au financement privé** (commandites en argent, en service et dons) sont en jeu pour le secteur du théâtre au Québec.

3. Autres revenus

Outre les revenus de billetterie, les revenus privés et les subventions publiques, les théâtres peuvent habituellement compter sur des revenus complémentaires : location de salles, location de matériel, de décors ou de costumes, restauration, services professionnels, activités de formation, activités de médiation, etc.

Les mesures de distanciation sociale auront sans aucun doute un impact négatif majeur sur ces revenus.

4. Dépenses supplémentaires

Deux dépenses sont à considérer, peu importe les scénarios de reprise et relance élaborés par le MCC : **les dépenses directement liées à l'application des mesures sanitaires et de distanciation physique** dans la chaîne création-production-diffusion-médiation et **les dépenses de communication** qui seront nécessaires au retour des publics en salle.

Concernant les dépenses liées à l'application des mesures sanitaires, elles dépendront en grande partie des consignes de la Santé publique et du guide sanitaire proposé par la CNESST. Ces dépenses représentent un fardeau financier supplémentaire incompressible afin de garantir la sécurité des artistes, des travailleur.euse.s culturel.les. et des publics. **Les théâtres et les compagnies ne pourront pas assumer ces coûts seuls.**

La crise actuelle laissera des traces dans la conscience collective notamment en ce qui concerne les regroupements dans des lieux clos. Même si plusieurs sondages envoyés à des abonné.e.s d'institutions théâtrales ont montré qu'une partie des publics compte revenir même sans l'existence d'un vaccin, **les diffuseurs devront déployer d'importants efforts en communication pour rétablir le lien de confiance avec les publics et les convaincre de retourner dans les salles de spectacle.** Ces efforts devront être entrepris dans le cadre d'une campagne nationale de communication pour les arts et la culture.

Au-delà des efforts de communication, une inquiétude plane sur le retour de certains publics, notamment les publics les plus vulnérables à la COVID-19 et les publics scolaires. Pour ces derniers, la décision de poursuivre les sorties culturelles dépend du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Pour certains diffuseurs jeunes publics, les clientèles scolaires représentent jusqu'à 60 % de leur assistance. Des efforts de sensibilisation devront donc être accomplis auprès du milieu éducatif.

BESOINS FINANCIERS POUR LA REPRISE ET LA RELANCE DE LA SAISON THÉÂTRALE 2020-2021

Soutien à la perte de revenus de billetterie :	30 M\$
Soutien à la perte de commandites :	25 M\$
Soutien aux cachets (contrats et engagements) :	15 M\$
Relance des activités artistiques :	50 M\$

UNE REPRISE GRADUELLE ET FLEXIBLE

Le CQT préconise un scénario de reprise graduelle et variable selon les territoires à l'instar du déconfinement de la population et de la reprise de l'activité économique.

En accord avec les directions régionales de la Santé publique, les lieux de diffusion et de répétition ainsi que les compagnies de théâtre pourront commencer à rouvrir en fonction de la réalité sanitaire de leur région. Une reprise territoriale permettra également de mieux contrôler la circulation des oeuvres entre les régions.

Il est également important de permettre une latitude à chaque compagnie et à chaque lieu de diffusion pour leur réouverture en fonction des ressources financières, humaines, organisationnelles de chacun. Ces périodes d'ouverture ou de fermeture seront mises à profit différemment. À ce sujet, le devancement des nombreux projets d'infrastructure pourra être envisagé pour justifier la fermeture au public de certains lieux de diffusion.

La durée des phases présentées ci-dessus dépend autant de la situation sanitaire au moment de leur application que de la situation humaine, financière et organisationnelle de chaque opérateur du milieu théâtral. Des diffuseurs dans des régions peu touchées par la pandémie pourront, si la Santé publique l'accepte, rouvrir rapidement leurs espaces de travail, mais auront besoin de temps pour adapter leur saison aux règles de distanciation physique et aux mesures sanitaires.

« Le théâtre survivra à cette crise. Il se tiendra en veille. Il s'appliquera à affronter sa peur du vide. Il sera patient, mais s'il le faut, il imaginera des façons inattendues de nous rassembler ailleurs que dans nos écrans. Il se jouera devant un public de douze, se dispersera dans un stade de football, distribuera des combinaisons d'astronautes à son public assoiffé de proximité. Peu importe, tant que nous sommes réunis.e.s.

Et puis, quand le moment sera venu, le théâtre ouvrira ses portes toutes grandes et reprendra son rôle là où il l'a laissé. Nous ne voulons pas d'une sortie de crise sous le sceau du numérique. C'est à la source de l'autre, en son contact direct, que nous reprendrons les forces qui nous ont tant manqué. »

EXTRAIT DE LA LETTRE COSIGNÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CQT